

**Congrès**  
**SCIENTIFIQUE**  
DE FRANCE.

Lyon, le 5 Mai 1841.

—  
9<sup>e</sup> Session.  
—

On est prié d'affranchir.

*Monsieur,*

L'assemblée générale du Congrès scientifique de France, sur la demande de plusieurs membres présents à la huitième session tenue l'année dernière à Besançon, a décidé que le neuvième congrès aurait lieu à Lyon en 1841.

Les habitants de cette grande cité répondront avec empressement à l'appel qui leur est fait par des hommes dont la vie entière est consacrée aux sciences et à la prospérité du pays.

Assez d'exemples en Allemagne, en Italie et en France, sont venus confirmer l'utilité de ces assemblées, pour que ce nouveau Congrès réunisse tous ceux qui, par leurs lumières, peuvent concourir à cette œuvre de civilisation et de progrès.

Si l'homme, abandonné à lui-même dans une retraite solitaire, se livre à d'utiles travaux, on ne peut révoquer en doute les avantages qui résultent pour lui de son association à d'autres hommes qui partagent son amour pour l'étude. Il y a nécessairement communication d'idées, développement d'opinions scientifiques et de procédés divers dans les arts. Souvent l'intelligence la plus ordinaire communique une idée nouvelle qui, de stérile qu'elle aurait été, peut devenir féconde par l'heureuse influence d'une élaboration étrangère. Une réunion de savants, de littérateurs, d'artistes, d'agriculteurs, d'industriels ne doit amener que d'heureux résultats; un pareil concours procure toujours d'agréables relations qui tendent à unir les individus et les peuples, en propageant les progrès de l'industrie et de la civilisation.

Si la seconde ville de France est fière de recevoir dans son sein une réunion d'hommes distingués venant de tous les points de l'Europe, elle se trouve heureuse

de leur présenter quelques dédommagements. En effet, Lyon est un point intermédiaire entre le midi et le nord de la France ; favorablement située sous beaucoup de rapports, placée entre deux fleuves, cette ville a des sites agréables et des abords faciles ; son agriculture est riche en produits divers et sa flore est des plus variées. Le voisinage des Alpes, la proximité du bassin houiller de Rive-de-Gier, les mines de cuivre de Chessy, celles de plomb de Chenelette, celles de manganesè de Romanèche ; la variété des couches géologiques qui composent le sol de son département et des départements limitrophes, seront d'un intérêt puissant pour les géologues et les minéralogistes.

Lyon par ses monuments rappelle d'anciens souvenirs ; elle était l'une des capitales les plus importantes des Gaules ; les empereurs romains y avaient leur palais, plusieurs y firent de longs séjours ; elle a été célèbre par sa splendeur et par ses catastrophes. Ses revers ne l'ont point abattue, elle s'est relevée toujours plus florissante. Riche en monuments archéologiques de tous les âges, elle réunit toutes les périodes architecturales ; elle possède un musée lapidaire des plus remarquables, un cabinet d'antiquités, une galerie de tableaux et de statues, un vaste muséum d'histoire naturelle, organisé dans un but d'enseignement et d'après un système nouveau de classification, deux bibliothèques publiques, et des collections particulières dans tous les genres. Cette grande cité compte une académie universitaire, une faculté des sciences, une faculté des lettres et une faculté de théologie, une école secondaire de médecine et de magnifiques hôpitaux dirigés par des hommes habiles ; elle est le siège d'une académie des sciences et belles lettres, et de plusieurs autres sociétés savantes.

Son Ecole des beaux-arts est suivie par de nombreux élèves. Le dessin, la peinture, la gravure et la sculpture y sont professés avec un égal succès.

L'institution de La Martinière est une école modèle, remarquable par sa méthode d'enseignement toute nouvelle ; elle fournit, chaque année, à l'industrie, d'habiles chefs d'atelier ; sa réputation est devenue européenne.

Lyon a toujours été distinguée par l'esprit de charité qui anime ses habitants ; elle possède un grand nombre d'établissements de bienfaisance qu'il serait trop long d'énumérer.

Les économistes politiques l'ont considérée, à juste titre, comme une ville où les moralistes peuvent trouver de nombreux sujets d'études, non seulement à raison de ses institutions philanthropiques, mais encore à raison de l'organisation de ses fabriques de soieries, si riches en produits divers.

Lyon est devenue un foyer de lumières où des professeurs érudits et des hommes distingués cherchent à développer dans la génération actuelle le germe de toutes les connaissances humaines; justement renommée par son commerce, elle vivifie toutes les contrées environnantes, et ses produits sont recherchés sur tous les points du globe.

A ces nombreux avantages nous ajouterons le vœu des habitants, le bienveillant concours des premières autorités du département, et la protection du Conseil municipal. M. le Maire de Lyon s'est empressé de favoriser une semblable réunion dont le but rentre dans ses goûts et tend à honorer son administration.

Nous aimons à espérer que tant de richesses réunies, tant d'éléments variés seront de précieuses ressources pour les discussions d'un Congrès scientifique. Ces motifs deviendront pour vous, Monsieur, de puissants mobiles, et vous engageront, sans doute, à augmenter le nombre des hommes zélés et éclairés qui se disposent à prendre part aux travaux de cette session.

Nous vous adressons sous ce pli un programme : vous y trouverez une série de questions qui seront soumises à l'examen du Congrès, mais nous recevrons avec reconnaissance celles qu'il vous paraîtrait convenable de nous communiquer, et il sera dressé une liste supplémentaire des questions que nous devons à l'obligeance des membres qui adhéreront à ce Congrès.

Le Secrétaire général de la 9<sup>e</sup> Session,

A. COMARMOND.

NOTA. Le Congrès s'ouvrira le 1<sup>er</sup> Septembre.

La Société royale d'agriculture de Lyon a renvoyé, à cette époque, l'exposition publique d'horticulture, afin que MM. les Étrangers pussent en jouir.

# CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE.

## 3<sup>e</sup> SESSION.

Extrait de l'Arrêté pris en assemblée générale par le 8<sup>e</sup> Congrès tenu en septembre 1840.  
à Besançon.

ARTICLE 1<sup>er</sup>. La 9<sup>e</sup> Session du Congrès Scientifique de France se tiendra à Lyon en 1841. MM. les Secrétaires-général choisiront, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 15 octobre, le jour le plus convenable pour l'ouverture de cette réunion.

ART. 2. Le Congrès sera divisé en six Sections, dont les 1<sup>re</sup> et 6<sup>e</sup> pourront être réunies comme aux trois précédentes Sections; elles porteront les dénominations suivantes :

- 1<sup>re</sup>. — Sciences naturelles.
- 2<sup>e</sup>. — Industrie agricole, manufacturière et commerciale.
- 3<sup>e</sup>. — Sciences médicales.
- 4<sup>e</sup>. — Archéologie et Histoire.
- 5<sup>e</sup>. — Littérature, Philosophie, Beaux-Arts.
- 6<sup>e</sup>. — Sciences physiques et Mathématiques.

ART. 3. Sous aucun prétexte, il ne pourra être apporté de changements à ces divisions.

ART. 4. M. Comarmond est chargé de remplir les fonctions de secrétaire-général en s'adjoignant M. Polinière (1), médecin en chef de la Charité, et un second secrétaire-général à son choix.

ART. 5. Le Secrétaire-général et les deux Secrétaires-adjoints choisiront le Trésorier du Congrès et les Secrétaires des Sections qui, avec eux, formeront la commission chargée des préparatifs de la 9<sup>e</sup> Session.

ART. 6. La convocation pour la 9<sup>e</sup> Session sera faite au moyen d'une circulaire adressée aux savants de la France et de l'étranger. MM. les Secrétaires-général des précédents Congrès seront priés d'aider MM. les Secrétaires-général de la 9<sup>e</sup> Session dans cette distribution pour les contrées qui les avoisinent.

ART. 7. Nul ne sera admis à se faire inscrire s'il n'est porteur d'une lettre de convocation.

ART. 8. MM. les Secrétaires-général de la 8<sup>e</sup> Session s'occuperont immédiatement de la publication du compte-rendu du Congrès, de concert avec les Présidents et Secrétaires des Sections en résidence à Besançon qui formeront avec eux le comité de publication: le volume sera tiré à 600 exemplaires. La publication sera faite avant le 1<sup>er</sup> mars prochain.

ART. 9. Cette Commission est chargée de revoir les mémoires lus dans les séances; elle choisira ceux qui lui paraîtront les plus importants; elle pourra n'imprimer que par extraits ou supprimer tout à fait, si elle le juge convenable, les mémoires présentés pendant la Session, lors même que l'impression en aurait été votée en section ou en séance générale.

ART. 10. La même Commission présidera à la distribution du compte-rendu, dont 400 exemplaires au moins et 150 au plus seront adressés, au nom du Congrès, aux académies et sociétés savantes. La Commission proposera sur toutes les difficultés qui pourraient s'élever ultérieurement: elle donnera aux Secrétaires-général chargés de la 9<sup>e</sup> Session tous les renseignements qu'ils pourront désirer. En un mot, elle sera investie des mêmes attributions que le Congrès qu'elle représentera jusqu'à la publication du compte-rendu de la 8<sup>e</sup> Session.

ART. 11. Les produits de la vente des compte-rendus des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> Sessions seront déposés entre les mains du Trésorier de l'Institut des Provinces, résidant au Mans, jusqu'à ce que le Congrès en ait arrêté l'emploi. MM. de Caumont, Cauvin et Bourgon sont chargés de faire au Congrès de 1843 un rapport sur la vente de ces volumes.

ART. 12. Le Secrétaire-général de chaque Session conservera 50 exemplaires du compte-rendu de sa session; il en enverra chaque année un au Secrétaire-général des Sessions suivantes et des Sessions antérieures.

Extrait du Rapport lu et adopté en séance générale le 10 septembre 1840.

Signé: DE CAUMONT, vice-président; BOURGON, secrétaire-général.

Pour copie conforme,

J. BOURGON, professeur.

## PROGRAMME

ARRÊTÉ

PAR LE COMITÉ D'ORGANISATION DE LA 9<sup>e</sup> SESSION.

### DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES.

1<sup>o</sup> La 9<sup>e</sup> Session du Congrès Scientifique de France s'ouvrira à Lyon, le 1<sup>er</sup> septembre, à midi, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

2<sup>o</sup> La durée de la Session sera de dix jours.

3<sup>o</sup> Les travaux du Congrès seront répartis en six Sections, savoir: 1<sup>re</sup>, Sciences naturelles; 2<sup>e</sup>, Agriculture, Industrie et Commerce; 3<sup>e</sup>, Sciences médicales; 4<sup>e</sup>, Histoire et Archéologie; 5<sup>e</sup>, Littérature, Beaux-Arts, Philosophie, Philologie, Economie et Enseignement; 6<sup>e</sup>, Sciences physiques et Mathématiques.

Sous aucun prétexte, il ne pourra être apporté de changement à ces divisions:

(1) Les nombreuses occupations de M. Polinière l'ont empêché d'accepter ces fonctions.

4° A l'ouverture de la première séance, on nommera le Président et les deux Vice-Présidents du Congrès, qui, avec les Secrétaires-généraux, composeront le bureau central.

Chaque Secrétaire inscrira dans sa Section tous ceux qui désireront en faire partie.

On pourra se faire inscrire dans plusieurs sections à la fois.

5° Le Trésorier-Archiviste est chargé de la comptabilité de la 9<sup>e</sup> Session, et du dépôt des ouvrages dont il sera fait hommage à l'Assemblée.

6° Chaque Section, le lendemain de l'ouverture du Congrès, nommera son Président, son Vice-Président, et, si elle le juge convenable, un Secrétaire-Adjoint.

7° Les Sections s'assembleront tous les matins; elles fixeront à la première réunion la durée de leurs séances. L'ordre d'ouverture des séances sera indiqué sur une carte particulière, qui sera remise à chaque membre du Congrès.

8° Chaque jour, à trois heures précises après midi, il y aura assemblée de toutes les Sections. Le Secrétaire-général lira le procès-verbal de la séance de la veille; les Secrétaires des Sections donneront lecture des procès-verbaux des séances particulières tenues dans la matinée.

L'Assemblée sera consultée sur les conclusions adoptées par les Sections.

On pourra ensuite entendre des lectures d'ouvrages manuscrits et recevoir des communications verbales.

9° Nul ne pourra prendre la parole à une séance, sans l'autorisation du Président.

10° Aucune délibération ne sera prise, soit dans les Sections, soit dans les réunions générales, si le quart des membres inscrits n'est pas présent.

11° Toute discussion sur des matières politiques ou religieuses est interdite.

12° Aucun travail ne sera entendu, en séance générale, sans avoir été approuvé par la Section dont il dépend.

13° Les Membres ont le droit de présenter des questions autres que celles du Programme, mais elles devront être formulées par écrit et déposées sur le bureau en séance générale. Elles seront examinées le soir même par une Commission permanente, qui jugera si elles peuvent être admises. Le résultat de la délibération sera communiqué le lendemain aux Sections compétentes.

14° La Commission permanente est composée des Membres du bureau central, du Trésorier-Archiviste, du Président et du Secrétaire de chaque Section.

15° Des excursions scientifiques pourront avoir lieu pendant et après la tenue du Congrès.

16° Nul ne sera admis à faire partie du Congrès, s'il ne verse, entre les mains du Trésorier, une somme de dix francs qui lui donne droit au volume renfermant les travaux de la Session.

17° Ce volume sera publié par les soins des Secrétaires-généraux et des Secrétaires de chaque Section.

18° Les personnes qui ne pourraient pas se rendre au Congrès sont invitées à présenter des mémoires sur les diverses questions contenues au Programme, ou sur tout autre sujet relatif aux travaux de l'une des Sessions.

19° Sont spécialement invités à faire partie du Congrès, les Membres des Sociétés savantes, ceux des corps universitaires, les fonctionnaires supérieurs dans les ordres ecclésiastique, civil et militaire, et toutes les personnes qui ont adhéré aux Sessions précédentes.

Cette invitation s'adresse aux étrangers placés dans les mêmes conditions (1).

20° Avant de se séparer, le Congrès fixera la date et le lieu de la 10<sup>e</sup> Session, et nommera le Secrétaire-général de cette Session.

21° Toute difficulté, non prévue par les présentes dispositions, sera soumise à la Commission permanente.

22° Chaque Membre du Congrès signera le présent Règlement en retirant sa carte d'entrée chez le Trésorier.

Le Secrétaire-général,

A. COMARMOND.

Le Secrétaire-général adjoint, ALPH. DUPASQUIER.

Le Secrétaire-général adjoint, trésorier archiviste, A. JAME.

### Secrétaires des Sections :

- 1<sup>re</sup> SECTION : { MM. JOURDAN, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences.  
FOURNET, professeur de géologie et de minéralogie à la même Faculté.  
SERINGE, professeur de botanique à la même Faculté.
- 2<sup>e</sup> SECTION : { MM. NIVIÈRE, professeur d'agriculture à la Faculté des Sciences.  
ARLÈS-DUFOUR, membre de la Chambre de Commerce.
- 3<sup>e</sup> SECTION : { MM. BONNET, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.  
ROUGIER, secrétaire de la Société de Médecine.
- 4<sup>e</sup> SECTION : { MM. FRANÇOIS, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres.  
GRÉGORJ, conseiller à la Cour royale de Lyon.  
DE BARTHÉLEMY, inspecteur des monuments historiques de la Loire.
- 5<sup>e</sup> SECTION : { MM. BOULÉ, membre de l'Académie.  
MONIN, professeur d'histoire au Collège royal de Lyon.  
CHAPONAY (Henri comte de), président du Cercle Musical.
- 6<sup>e</sup> SECTION : { MM. BRAVAIS, professeur de mathématiques.  
BINEAU, professeur de chimie.

### Comité d'organisation et de réception.

MM. BAUSCHE, président du Jockey-Club; — RIFFÈRI, docteur en médecine; — BOITEL (Léon), imprimeur, directeur de la Revue du Lyonnais; — BONNEFOND, directeur de l'Ecole des beaux-arts; — BOURCIER (Jules), négociant; — BUSSION, pharmacien; — DARDEL, architecte de la ville; — DESJARDINS, architecte; — DEVILLIER, naturaliste; — DUMORTIER, négociant; — ESTORET, avocat; — FLACBERON (Alexandre), architecte; — FRAISSE (Charles), docteur-médecin, secrétaire du Cercle littéraire; — HAINI (George), chef d'orchestre du Grand-Théâtre; — LAFFERRIÈRE (Hector comte de); — LAROCHEHTE (de); — LA PRADÈ (Victor de), avocat; — LÉCOQ, professeur à l'Ecole vétérinaire; — LEYMARIE (Hippolyte), peintre; — LORTET, docteur-médecin; — MATHÉYON, négociant; — MANQUET, directeur de l'Ecole de chant; — PERRIN (Louis), imprimeur; — RIBOUD fils aîné, négociant; — THIAFFAIT, président de la Société pour l'instruction élémentaire.

(1) Le Comité désire que ce programme soit communiqué aux personnes qui ne l'auraient pas reçu, et qui auraient l'intention d'adhérer au Congrès.

# Questions proposées pour chaque section.

## PREMIÈRE SECTION.

### Sciences naturelles.

#### 1° ZOOLOGIE.

1° Le système nerveux peut-il être pris comme base d'une classification du règne animal : une classification ainsi établie rangerait-elle les animaux suivant leur véritable ordre, c'est-à-dire leur degré d'animalité plus ou moins élevé ?

2° Le règne animal peut-il être classé suivant une série unique : ou bien serait-il plus juste de donner à une classification une forme arborescente représentée par des troncs secondaires, des branches et des rameaux partant d'un tronc principal ?

3° Quels sont les rapports qui lient la psychologie de l'homme à celle des animaux. L'état actuel de nos connaissances permettrait-il de coordonner systématiquement les faits acquis de la psychologie comparée ?

4° Quelle est l'alimentation habituelle des oiseaux mouches ? Se compose-t-elle exclusivement d'insectes ou de sucs de fleurs ? ou bien l'oiseau mouche se nourrit-il alternativement de sucs de fleurs et d'insectes ?

#### 2° GÉOLOGIE, MINÉRALOGIE.

5° Quelle cause peut-on assigner à la dispersion des blocs erratiques sur le penchant oriental des Alpes et sur celui du Jura ? Cette dispersion est-elle facile à expliquer par les faits théoriques admissibles. Quelle explication définitive pourrait-on proposer ?

6° Faire une monographie des blocs erratiques existant encore dans la vallée du Rhône et indiquer leur distribution sur une carte.

7° Sur les soulèvements, les roches plutoniques et sédimentaires des Alpes.

8° Quelle est l'étendue du terrain néocomien dans l'est et le sud de la France ? Quels sont ses caractères les plus distinctifs et les plus constants ?

9° Jusqu'à où on a voulu connaître la France par les études spéciales de chaque département : cette marche a-t-elle donné de bons résultats ? Ne serait-il pas plus naturel et plus vrai d'étudier la France par ses grands bassins, la Saône, le Rhin, la Loire, la Garonne et le Rhône. Dans ce dernier cas ne conviendrait-il pas d'organiser dans chaque bassin une société qui se chargerait particulièrement de son étude ?

#### 3° BOTANIQUE.

10° Quelles sont les plantes dans lesquelles tous les organes de la fleur affectent réellement la disposition spirale propre aux feuilles dites *épaves* ou *quincennes* ? Par quels procédés divers peut-on s'assurer qu'il existe une différence essentielle entre les verticilles vrais du premier groupe (*liliacées, narcissées* par exemple) et les faux verticilles du dernier groupe (*renonculacées, cactées*) ?

11° Un grand nombre de plantes dicotylédones ayant deux bractées dessous leurs pédoncules floraux ; beaucoup de monocotylédones n'ayant qu'une seule bractée dessous ces mêmes pédoncules, quels sont les genres et espèces des deux classes dont les pédoncules sont privés de toute espèce de bractée sans avortement ? Distinguer de ce dernier groupe les fleurs qui manquent de bractées par un avortement complet.

12° A quel genre d'organes doit-on assimiler la vrille des cucurbitacées et des passiflores ?

13° Les ovules sont-ils implantés sur l'axe même de la fleur ou sur le bord libre des feuilles carpellaires ?

14° Les organes appelés nectaires par Linné ont-ils comme partie intégrante au nombre des pièces florales, ou doivent-ils être seulement considérés comme une partie accessoire de l'axe ou des autres organes de la fleur ? Quelle est leur importance physiologique ?

15° Quelles sont les plantes dans lesquelles la disposition spirale des feuilles se continue seulement sur les bractées sous-florales et sur les sépales ?

16° Quels sont les groupes de plantes phanérogames dans lesquelles une partie ou la totalité des organes floraux affectent la disposition verticillaire parfaite ?

17° Quels sont les meilleurs moyens d'établir la synonymie des noms vulgaires des blés, seigles, orges, avoines et autres céréales ?

18° Des collections d'épis murs récoltés sur différents points du globe et auxquels on ajournerait la nomenclature locale, ne seraient-elles pas le moyen le plus certain d'arriver à établir une synonymie générale ? (4)

19° L'exsudation des racines des végétaux est-elle constatée par un nombre suffisant d'expériences chimiques et agricoles ?

20° A quelle époque de la vie de la plante et à quelle heure de la journée cette exsudation est-elle plus abondante ?

## DEUXIÈME SECTION.

### Agriculture, Commerce et Industrie.

1° Quelle amélioration pourrait-on apporter dans les assolements usités dans le département du Rhône ?

2° Indiquer les progrès de l'agriculture depuis 25 ans ? Quelle amélioration a-t-on remarqué dans ces produits ?

3° Trouver un appareil de chauffage qui s'entretienne de lui-même pen-

dant 15 jours, qui donne une chaleur égale sans produire de fumée nuisible aux vers à soie. Ce procédé paraît être connu en Chine.

4° Indiquer les moyens soit agricoles, soit industriels, à mettre en usage en France, pour augmenter et améliorer la production de la soie.

5° A quelle époque la fabrication de soie de Lyon a-t-elle commencé à faire ses tissus façonnés ; quelle a été la marche de ses progrès.

6° A quelles causes peut-on attribuer les différences dans la qualité de la soie provenant de diverses localités.

7° Quels sont les avantages des pavés plats, quelles doivent être la forme et la dimension de ces pavés, quelle est la nature de la craie qui doit être préférée ? Rapporter cette question surtout à la ville de Lyon.

8° Quels sont les avantages que présenterait un canal de dérivation passant à l'est de la Guillotière ?

9° Pourrait-on employer utilement ces eaux pour des irrigations et des usines ?

10° Pourrait-il empêcher l'inondation de la contrée dans le cas de débordement du fleuve ?

11° Quelles seraient, pour la vallée du Rhône et de la Saône et pour les départements voisins, les conséquences de l'abaissement du droit d'entrée des bestiaux étrangers ?

12° Quels ont été les progrès et les vicissitudes des industries diverses dans la ville de Lyon depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ?

13° Quelles sont les industries qui après avoir été en vigueur au moyen-âge sont aujourd'hui disparues du pays ?

14° Tracer l'histoire de l'industrie séricole à Lyon et dans le midi de la France ?

15° Quels sont les moyens qu'un agriculteur peut employer, pour qu'il puisse, par ses propres ressources, se suffire en engrais pour la fumure de toutes ses terres, sur un domaine d'une étendue donnée ?

## TROISIÈME SECTION.

### Sciences médicales.

1° D'après le relevé statistique du nombre des médecins existant actuellement en France et en ayant égard aux nominations et aux extinctions annuelles, est-il opportun de s'occuper de la création de nouvelles Facultés de médecine et dans quelles villes du royaume devrait-on les placer ?

2° Si le nombre actuel des Facultés est reconnu suffisant, quelle est la meilleure manière d'utiliser au profit des élèves et de la science les ressources d'instruction qui se trouvent dans nos grandes villes ?

3° Quelles sont les modifications que l'on pourrait apporter aux lois qui régissent l'exercice de la médecine et à celles qui sont relatives à la responsabilité médicale ?

4° Discuter les avantages et les inconvénients qu'aurait l'établissement de Chambres de discipline.

5° Quelle est l'utilité de l'usage interne de la strychnine dans le traitement de la chorée et de quelques autres affections spasmodiques, comme dans celui de la faiblesse des membres qui succède quelquefois à l'emploi local de la morphine ?

6° Quel est le régime le plus utile aux malades affectés de diabète sucré ?

7° Quelles sont les méthodes à suivre pour constater la présence du soufre dans les eaux minérales et en déterminer les quantités ?

8° Quelle est la valeur de la section des tendons ou des muscles dans le traitement des difformités des articulations et spécialement dans les déviations permanentes du pied ou du genou ?

9° Quel jugement doit-on porter sur le traitement chirurgical du strabisme et de la myopie ?

10° Vérifier par des recherches statistiques si la mortalité de l'armée excède réellement celle de la population qui lui est similaire. Indiquer les causes de cette mortalité et les moyens d'y remédier.

11° Quels sont les signes pathognomoniques de la fièvre typhoïde ? Cette maladie doit-elle être considérée comme une entité folliculaire ? Ne doit-elle pas appartenir à la classe des fièvres essentielles ? Quelles sont les bases du traitement de la fièvre typhoïde ?

12° Quelles sont les causes du goitre cœciforme ?

13° Quels seraient les moyens de le prévenir ?

14° A-t-on remarqué depuis vingt ans quelques changements notables dans l'état physique de la population française ?

15° Quels sont ces changements, et à quelles causes faut-il les attribuer ?

16° Quelle est l'utilité de l'éducation de la parole appliquée à la guérison du bégaiement ?

17° Peut-on continuer à en faire usage ou lui substituer quelques-unes des méthodes chirurgicales récemment découvertes ?

18° Les phénomènes qui accompagnent les actes de la nutrition proviennent-ils que les organismes sont le siège d'un mouvement continu de composition et de décomposition ?

19° Trouver un dissolvant des bases organiques et inorganiques dans les corps gras.

20° En arrivant aux organes, le sang est vermeil ; lorsqu'il en sort, il est noir. Quelle couleur est-elle constamment la même ? Ne peut-elle pas varier selon la condition de repos ou d'activité de certains organes ? Y a-t-il des faits qui puissent faire établir cette différence ?

21° Indiquer des vus et améliorations sur l'organisation de la pharmacie en France.

22° Indiquer les moyens de dissoudre, dans les corps gras, les bases salifiables organiques.

23° La méthode de déplacement, appliquée avec avantage à quelques préparations pharmaceutiques, peut-elle l'être également à l'extraction

(1) M. Seringe, directeur du Jardin-des-Plantes de Lyon, qui s'occupe d'un ouvrage sur cette question, désirerait que MM. les savants qui viennent au Congrès, eussent l'obligeance de lui communiquer des épis provenant des contrées qu'ils habitent.

des matières tinctoriales, et le degré de température de l'eau employée est-il indifférent.

24<sup>e</sup> Indiquer une substance nouvelle qui remplace avec avantage celles déjà connues pour l'appret des tissus en général.

## QUATRIÈME SECTION.

### Histoire, archéologie.

1<sup>o</sup> Indiquer dans les environs de Lyon quels sont les lieux auxquels les Sarrasins ont laissé leurs noms; décrire les ouvrages qu'on leur attribue; rapporter les traditions qui sont relatives à ce peuple; dire jusqu'à quel temps ils ont existé dans les montagnes du Dauphiné.

2<sup>o</sup> Indiquer par l'existence de nummi, en assez grand nombre sur le littoral de la Saône, l'emplacement de la bataille ou des combats qui ont eu lieu entre Claudius Albinus et Septimus Severus, compétiteurs de l'empire?

3<sup>o</sup> Quelles nouvelles lumières les inscriptions antiques découvertes à Lyon depuis vingt ans ont-elles jeté sur l'histoire ancienne de cette ville? Cette question peut être étendue aux villes de Vienne, de Grenoble, et aux villes gallo-romaines du midi de la France.

4<sup>o</sup> Quelles sont, dans le département du Rhône, les collections archéologiques les plus dignes d'être signalées?

5<sup>o</sup> Quelles mesures a-t-on prises de puis dix ans dans l'est et le midi de la France pour conserver les fragments d'architecture provenant d'anciens édifices détruits et épars sur le sol? Donner une statistique des lieux de dépôt formés dans les différentes villes pour réunir ces objets?

6<sup>o</sup> En s'en rapportant aux documents communiqués par M. de Caumont au congrès scientifique de 1839, 7<sup>e</sup> session tenue au Mans, sur la géographie des styles architectoniques en France, quels sont les caractères qui distinguent le plus l'architecture byzantine de l'architecture ogivale dans le Lyonnais, le Dauphiné et la Provence.

7<sup>o</sup> Répondre par des faits positifs et surtout par les monuments la question difficile de la succession et de la simultanéité de la dévotion et de l'inhumation des cadavres, principalement dans les Gaules.

8<sup>o</sup> C'est dans les Gaules et surtout dans les bords du Rhône et de la Loire que l'on trouve une grande quantité de tombeaux romains portant l'inscription et *sub ascia delictis*. On en a rencontré quelquefois, mais rarement en Italie. Il faudrait avoir de procéder à l'explication de cette dédicace, dresser un catalogue aussi exact que possible de toutes les localités où l'on a découvert de semblables tombeaux.

9<sup>o</sup> Quelles sont les sculptures qui peuvent être regardées comme symboliques dans les monuments romains (XI et XII siècles) du centre et du midi de la France?

10<sup>o</sup> Comment le Christ a-t-il été le plus ordinairement représenté dans les bas-reliefs de la même époque.

11<sup>o</sup> Quel a été l'état de l'architecture et des arts accessoires dans le centre et le midi de la France aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

## CINQUIÈME SECTION.

### Littérature, Beaux-Arts, Philosophie, Philologie, Enseignement, Économie, etc.

1<sup>o</sup> Quels seraient les meilleurs moyens à employer pour assurer une petite retraite dans leur vieillesse aux ouvriers de la fabrique de Lyon qui, pendant le cours d'une vie laborieuse et honorable, auraient rendu des services à l'industrie et qui, par des malheurs ou des infirmités, se trouveraient réduits à l'indigence?

2<sup>o</sup> Faire ressortir tous les avantages qui pourraient résulter de la solution de cette question et de sa mise en pratique, tant pour la bonne harmonie des relations de la classe ouvrière avec les fabricants, que pour le rapport de la religion, de l'humanité et de l'industrie.

Nota.—Une médaille de 500 fr. est offerte par la personne qui a posé cette question à celui qui la résoudra le mieux, soit dans un mémoire, soit verbalement.

3<sup>o</sup> Quelle influence morale et physique peut avoir sur la population lyonnaise l'existence d'un Cercle ou Athénée, tel que celui qui est actuellement en projet? ( Dans ce Cercle viendraient se fonder le Cercle littéraire, le Cercle musical, la Société des Amis des Arts, le Jockey-Club, etc.)

## EXCURSIONS.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (de LYON). Ses Bibliothèques, ses Musées, ses Hôpitaux, La Martinière, l'École des Beaux-Arts, etc., etc.  
MONUMENTS ANTIQUES ET MOYEN-ÂGE. Aguedes, Restes de Théâtres, Temples religieux, Maisons particulières.  
GÉOLOGIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, INDUSTRIE ET ANTRUITÉS. — SAINT-ÉTIENNE, VIENNE, GRESSE, CARLEBERT, SAINT-GER, MONTCEY, etc.

NOTA. Les personnes disposées à adhérer au congrès sont priées de faire connaître leurs intentions le plus promptement possible pour que leur nom puisse figurer sur la liste des membres qui sera publiée avant l'ouverture de la session.

Le Comité désirant assurer des logements à MM. les membres étrangers et leur éviter toute espèce de sollicitude à cet égard, les prie de vouloir le prévenir dans le cas où ils précéderaient l'ouverture de la session, ils voudront bien indiquer leur arrivée à Lyon, se présenter au Palais des Arts (place des Terreaux). Là ils trouveront des membres du comité pour les recevoir et leur indiquer les logements qui leur sont réservés.

Conformément à la décision prise à Metz en 1837, les Académies et Sociétés Savantes des départements sont invitées à communiquer au Congrès, la statistique de leurs travaux et à s'y faire représenter par un ou plusieurs de leurs membres.

Pour tous les renseignements qui ont rapport à la neuvième session du Congrès scientifique de France, on peut s'adresser (fran de port) à M. Comarmond, secrétaire-général, façade de Saône 2, ou au Palais des Arts à Lyon.

MM. les membres du Congrès voudront bien se rendre chez M. Jumez, trésorier-archiviste, place de la Miséricorde 1, pour y déposer leur cotisation qu'ils auront exprimé d'être membre d'une ou de plusieurs sections.

Le Comité de réception s'est occupé de tous les détails qui peuvent contribuer à rendre agréable aux étrangers le séjour de la ville de Lyon. Il a pris toutes les mesures pour leur épargner des courses inutiles et leur faciliter tous les renseignements désirables. Il leur sera délivrés des cartes à l'aide desquelles ils pourront visiter tous les établissements publics.

4<sup>o</sup> Exposer et discuter la valeur des principes de l'école sociétaire fondée par Fourier.

5<sup>o</sup> Exposer les principes de rhétorique et de critique littéraire contenus dans le Gorgias de Platon et dans les dialogues sur l'éloquence de Fénelon. En faire l'application à la littérature actuelle.

6<sup>o</sup> Rechercher quelle a pu être l'influence des principes philosophiques et du style de Descartes sur la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle.

7<sup>o</sup> Quels rapports y a-t-il entre le beau et le vrai?

8<sup>o</sup> Quelle est la plus belle époque de la littérature lyonnaise?

9<sup>o</sup> L'introduction de la fabrique de soieries par les Florentins a-t-elle eu quelque influence sur les Belles-Lettres?

10<sup>o</sup> Que sait-on de l'état de la musique dans le Lyonnais aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles?

## SIXIÈME SECTION.

### Sciences physiques et mathématiques.

1<sup>o</sup> Existe-t-il quelque relation entre le phénomène des rayons crépusculaires-divergents (observés par MM. Necker et de Saussure), et celui des nuages orientés sur la surface du ciel en bandes parallèles, convergentes à l'œil? La périodicité annuelle du premier phénomène, si elle est réelle ne peut-elle pas s'expliquer par la périodicité du second?

2<sup>o</sup> Quel rapport existe-t-il entre le brouillard et les diverses circonstances soit locales soit météorologiques que nous devons apprécier? Peut-on mentionner dans ces circonstances le phénomène de la visibilité des grandes Alpes, pour un habitant de Lyon?

3<sup>o</sup> Quels sont les moyens, ou procédés d'observation les plus propres à perfectionner la théorie toute récente des étoiles filantes? En considérant ces météores comme des corps d'origine sidérale, leurs orbites sont-elles analogues aux orbites des planètes ou aux orbites des comètes? Peut-on expliquer leur existence d'après les idées de Laplace sur l'origine du système solaire?

4<sup>o</sup> Déterminer quelles étaient les vitesses du Rhône et de la Saône, sur différents points de leur cours, lors de l'inondation de 1840; quelle masse d'eau roulait chacune de ces rivières.

5<sup>o</sup> Quelle est la cause de la coloration de l'atmosphère en rouge pendant le crépuscule? La recoloration des montagnes est-elle due uniquement à un contraste optique?

6<sup>o</sup> Quel système d'observations météorologiques simultanées (magnétiques, barométriques, etc., etc.) serait le plus profitable à la physique du globe, sans être plus pénible pour les observateurs?

7<sup>o</sup> A quel hauteur s'élèvent dans l'atmosphère les courants ascendants produits soit par les feux des cheminées d'une ville, soit par la chaleur solaire agissant sur les parois de grands murs, ou sur les flancs des montagnes, ou dans les plaines? Quelle influence exercent ces courants sur les réactions?

8<sup>o</sup> Quel est le meilleur moyen d'empêcher les dépôts dans les conduits des eaux de source? Dans l'hypothèse d'une dérivation des eaux de rivière, quel serait le meilleur procédé de filtrage et le plus facilement applicable?

9<sup>o</sup> Comparaison des températures du Rhône et de la Saône.

10<sup>o</sup> Sur le phénomène de l'éclaircie périodique du soir.

11<sup>o</sup> Distribution des vents dominants en France.

12<sup>o</sup> Quelles sont les diverses opinions que les physiciens peuvent, dès aujourd'hui, adapter au sujet des aurores boréales? que reste-t-il à faire pour arriver à la vérité?

13<sup>o</sup> Indiquer quelques réactions chimiques nouvelles.

14<sup>o</sup> Quelles sont les relations existant entre les combinaisons chimiques en proportions définies et les phénomènes de fixation des matières colorantes sur les tissus?

15<sup>o</sup> Peut-on assigner des lois générales mathématiques aux phénomènes de dissolution?

16<sup>o</sup> Que doit-on penser de la force appelée catalytique par M. Berzelius?

17<sup>o</sup> Les matières organiques ternaires et quaternaires peuvent-elles, ou non, être assimilées par les plantes, après avoir été absorbées par leurs racines?

18<sup>o</sup> A-t-on des preuves certaines de l'existence permanente de l'ammoniac dans l'atmosphère, ainsi que l'a démontré M. Liebig?